



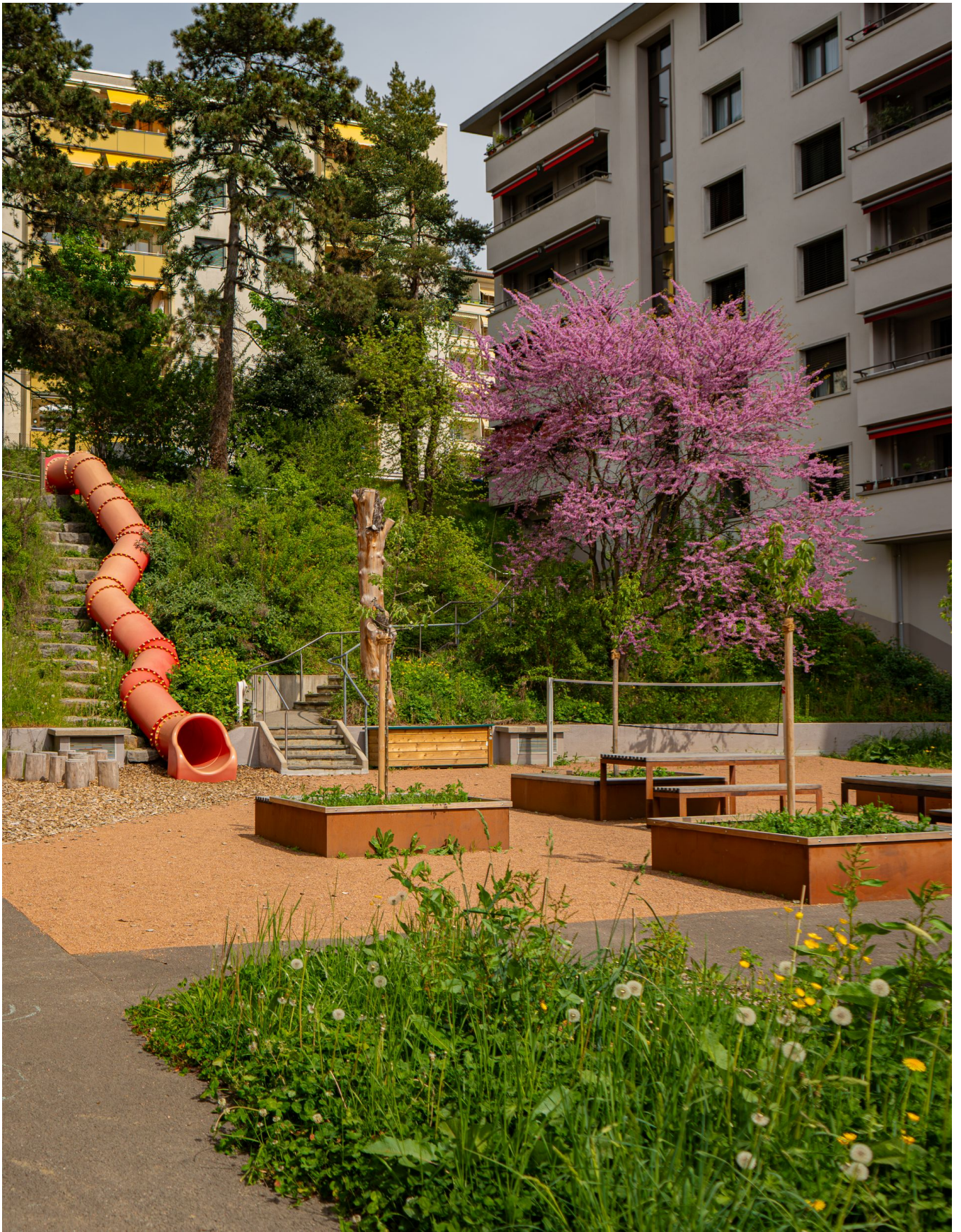
SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE  
D'HABITATION LAUSANNE

SCHL - RAPPORT ANNUEL 2025

|                                              |    |
|----------------------------------------------|----|
| <b>Rapport annuel 2025</b>                   | 5  |
| <b>2025 en un regard</b>                     | 5  |
| Message du président                         | 5  |
| Chiffres clés                                | 7  |
| Dynamiques à l'oeuvre en 2025                | 8  |
| <b>Gouvernance</b>                           | 9  |
| Assemblée générale                           | 9  |
| Conseil d'administration                     | 9  |
| Sociétaires-locataires                       | 11 |
| Capital social                               | 12 |
| Organes                                      | 13 |
| Direction                                    | 15 |
| <b>Parc immobilier</b>                       | 16 |
| Développer, transformer et gérer durablement | 16 |
| Développer le parc                           | 16 |
| Transformer le parc                          | 17 |
| Aménagements extérieurs                      | 18 |
| Exploiter et entretenir                      | 19 |
| Transition énergétique                       | 20 |
| Loyers et équilibre économique               | 20 |
| Immeubles                                    | 23 |
| <b>Mission d'utilité publique</b>            | 23 |
| Soumission offres                            | 23 |
| Mandats de gestion et représentation         | 24 |
| Acquisition                                  | 25 |
| Réseau et visibilité                         | 25 |
| <b>Vivre-ensemble</b>                        | 27 |
| Vie de quartier                              | 27 |
| Inclusion                                    | 28 |
| <b>Environnement</b>                         | 31 |
| Réemploi                                     | 31 |
| Bornes électriques                           | 31 |
| Energie verte                                | 32 |
| <b>Organisation</b>                          | 33 |
| Ressources humaines                          | 33 |
| Digitalisation et outils                     | 35 |
| <b>Contact - impressum</b>                   | 36 |
| <b>Ouchy I</b>                               | 37 |
| <b>Fontenay</b>                              | 38 |
| <b>Bellevaux</b>                             | 39 |
| <b>Fleurettes</b>                            | 40 |
| <b>Grangette</b>                             | 41 |
| <b>Praz-Séchaud</b>                          | 42 |
| <b>Cour</b>                                  | 43 |
| <b>Boisy</b>                                 | 44 |

|                            |    |
|----------------------------|----|
| <b>Montpreveyres</b> ..... | 45 |
| <b>Crêtes</b> .....        | 46 |
| <b>Bussigny III</b> .....  | 47 |







# Rapport annuel 2025

## 2025 en un regard

### Message du président



#### **Les coopératives sous le feu des projecteurs... et la SCHL en vedette américaine**

L'année 2025 fut marquée par un regain d'intérêt médiatique pour les coopératives d'habitation. Un intérêt international qui plus est.

La SCHL a partagé avec la coopérative le Bled les honneurs d'une pleine page du *New York Times* en septembre 2025. Excusez du peu !

La crise du logement abordable sévit dans toutes les sociétés post-industrielles. Le sujet passionne loin à la ronde et c'est ainsi que, début 2026, le journal *La Presse* du Québec nous a également rendu visite pour clore son périple à travers la Suisse des coopératives. Peu de temps après, ce sont des étudiants de SciencesPo Paris qui venaient nous entendre dans le cadre de leur travail sur les coopératives en Europe.

La Suisse semble bien jouer un rôle de pionnière avec ses coopératives d'habitation anciennes et les nouvelles qui affichent fièrement la participation de leurs habitant·e·s.

Tous ces entretiens médiatiques sont des occasions de relater l'histoire de notre mouvement et de mettre en évidence les conditions de son succès, la qualité de ses réalisations, et surtout les avantages qu'il offre à ses membres. La population peut aussi accéder à la coopérative lorsque de nouveaux immeubles sont mis en location, car ses membres ne prennent souvent pas plus de la moitié des appartements construits.

La presse suisse n'est pas avare de compliments sur les avantages que procurent les coopératives. Mais ses journalistes relèvent peu à

quel point leur développement dépend de décisions éminemment politiques.

Car il faut bien admettre que sans l'appui des collectivités publiques, qui peuvent vendre ou mettre des terrains à disposition sous la forme de droits de superficie, peu de projets coopératifs verraient le jour.

Et ensuite, une fois le terrain obtenu, comment le modèle du logement loué à coût réel peut-il survivre ? Car le miracle coopératif réside dans le calcul de loyers initiaux qui ne prévoient pas de marge bénéficiaire pour faire face à des soubresauts économiques.

Le soutien étatique s'avère prépondérant. Il prend la forme de prêts à long terme, avec des taux d'intérêt bas, car les emprunts sont garantis par la Confédération. C'est grâce à la stabilité des coûts de la dette, qui varient peu lors des tempêtes économiques, que les coopératives peuvent maintenir des loyers inférieurs à ceux du marché. L'État les protège ainsi de la faillite. On se souvient de celles que subirent de nombreuses coopératives dans les années nonante à l'époque des taux hypothécaires à 7-8 %.

Mais attention. Une tendance nouvelle émerge dans nos communes vaudoises. Celle qui consiste à voter des règlements qui restreignent l'accès aux logements abordables aux seul·e·s habitant·e·s de la commune, qui plus est avec des revenus plafonnés. On voit mal comment une coopérative pourrait s'accommoder de telles contraintes. Ses membres n'y trouveront plus leur compte. Pourquoi, dès lors, y construire des logements abordables que les sociétaires ne pourront jamais occuper ?

On constate que le monde politique peut et doit favoriser le mouvement coopératif tant prôné pour son efficacité. Mais il lui arrive de le saborder tout à la fois...

Claude Waelti, président

## Chiffres clés



**8'331**

sociétaires



**2'497**

logements répartis dans 103  
immeubles



**152**

logements en construction



**48.8**

mios investis dans les chantiers  
en cours



**1'100'000**

kWh produits par les panneaux  
photovoltaïques, soit la  
consommation annuelle  
d'environ 250 ménages



**77**

emplois à temps complet  
(administration et  
conciergerie)



# Dynamiques à l'oeuvre en 2025

## Un cap à long terme

Le Conseil d'administration a entériné la première étape de la politique de développement établie jusqu'à l'horizon 2050. Les objectifs concernent la réduction des émissions de CO<sub>2</sub> en conformité avec le plan climat vaudois, la construction de nouveaux logements à loyers abordables, l'acquisition d'immeubles existants pour les soustraire au marché spéculatif et l'expansion des activités de gestion pour d'autres acteurs du logement d'utilité publique.

## Un parc immobilier en expansion

La SCHL a acheté deux immeubles situés respectivement à Lausanne et Vevey. Cette opération a permis d'intégrer 60 nouveaux appartements au portefeuille de la coopérative, élargissant ainsi son offre à la population. En parallèle, les chantiers de Crêtes à Lausanne et de Bussigny III ont démarré. À terme, ces projets offriront 150 logements d'utilité publique supplémentaires dans la capitale vaudoise et sa périphérie, une région durement impactée par la pénurie et la spéculation locative.

## Des rénovations à fort impact

À l'image des groupes Fleurettes, Cour et Praz-Séchaud, plusieurs projets de rénovation ont fait l'objet d'avancées au niveau de leur planification et mise en œuvre. Les performances énergétiques des locatifs et le confort des habitant·e·s se verront optimisés grâce aux travaux prévus. Une attention particulière est portée au maintien de la qualité de vie de locataires, qu'il s'agisse pour elles et eux de continuer à occuper leur appartement pendant les travaux ou de le quitter temporairement.

## Les liens humains comme boussole

La SCHL a continué à encourager la convivialité et la solidarité entre voisin·e·s, des valeurs fortement ancrées dans son ADN. Une association de quartier a été créée à Boisy au terme d'un mandat d'accompagnement de Pro Senectute Vaud. Au deuxième semestre, la coopérative a organisé des fêtes à Chavannes et Vennes, deux groupes d'immeubles qui ont célébré leur demi-siècle d'existence. Ces événements ont rassemblé locataires et personnel de l'administration dans une atmosphère festive.

---

# Gouvernance

## Assemblée générale

Au total, 591 personnes, dont 525 sociétaires, ont participé à l'événement qui s'est tenu le 19 juin 2025 au Swiss Tech Convention Center à Écublens.

Après avoir adopté à l'unanimité la gestion et les comptes 2024, l'Assemblée a :

- fixé l'intérêt servi sur les parts sociales à 2.5 % (sans changement) ;
- renouvelé, pour une période de trois ans, les mandats au Conseil d'administration de Mesdames Magali Grandjean et Fatima Luzia Magalhaes ainsi que de Messieurs Julien Cartier et Quentin Roubaty ;
- nommé Madame Catalina Vilariño Villar à la Commission de gestion, avec un mandat de 5 ans, en remplacement de Madame Natacha Akribas ;
- renouvelé le mandat d'Ernst & Young S.A. en tant qu'organe de contrôle pour l'exercice 2025.

L'Assemblée générale a également approuvé la modification des statuts. Ceux-ci ont été adaptés afin de refléter l'évolution vers une gouvernance collégiale, d'intégrer les exigences du Code des obligations, ainsi que les pratiques actuelles de la SCHL, notamment en matière de communication numérique.

Le procès-verbal de l'Assemblée générale du 19 juin 2025 peut être consulté ci-dessous ou demandé en version papier auprès de notre secrétariat.

## Conseil d'administration

Le Conseil d'administration s'est réuni à 9 reprises en 2025. On peut relever qu'il a :

- procédé aux nominations statutaires pour le bon fonctionnement des organes et commissions ;
- nommé Messieurs Boris Berger et Maxime Duvoisin fondés de procuration ;
- nommé, pour une durée de 4 ans, Monsieur Sébastien Henchoz au Conseil de la Fondation Pro Habitat Lausanne
- adopté la politique de développement 2025-2050 de la coopérative ;
- validé le plan d'investissement 2025-2029 ;
- autorisé l'acquisition de l'immeuble sis avenue de la Prairie 23 à Vevey ;
- validé l'acquisition de la société La Fontadel D S.A. pour se rendre propriétaire de son immeuble situé à Prilly ;
- autorisé l'acquisition de l'immeuble sis chemin du Levant 133-135 à Lausanne ;
- déposé la candidature de la SCHL pour un lot au plan d'affectation (PA) 2 de Métamorphose ;
- pris acte du projet de rénovation des Fleurettes et validé le plan financier y relatif ;
- validé le projet de rénovation de Bellevaux et le plan financier y relatif ;
- validé les travaux de rénovation partielle d'Ouchy I et validé le plan financier y relatif ;
- approuvé le budget 2026 ;
- apprécié les travaux de la commission de construction et de la commission de gestion.

## **Validation de la politique de développement**

À travers la validation de la politique de développement qui lui a été présentée, le Conseil d'administration a marqué une étape structurante pour la coopérative. L'année 2025 constitue ainsi la première phase de mise en œuvre d'une stratégie de changement d'échelle.

Celle-ci se traduit par une intensification des activités à tous les niveaux : construire davantage de logements, mener des rénovations ambitieuses en vue d'atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050, gérer un volume croissant de logements à travers des mandats pour des coopératives partageant les mêmes valeurs, ainsi qu'intervenir de manière proactive sur le marché de l'acquisition afin de soustraire des immeubles à la spéculation.

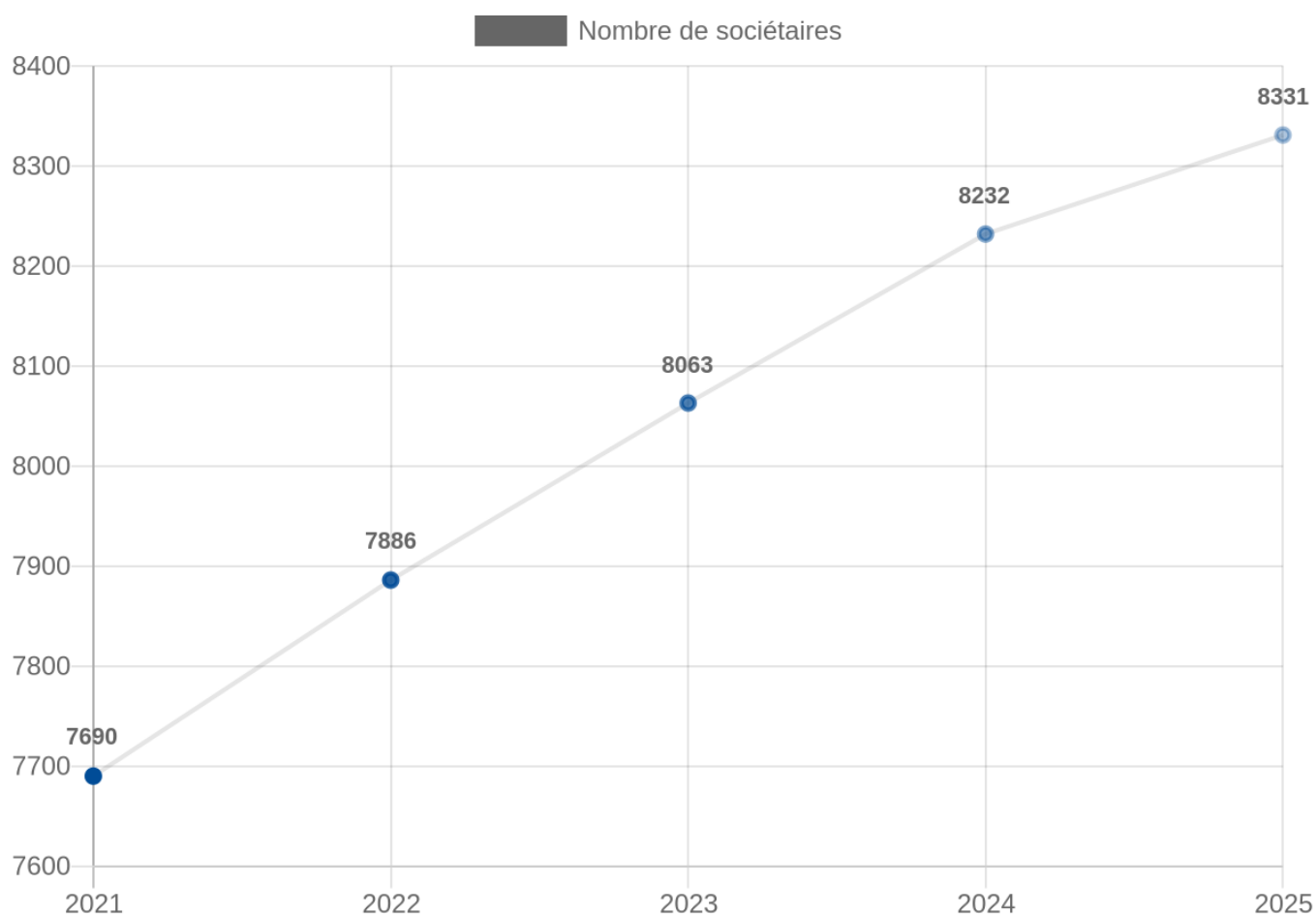
Forte de son centenaire d'expérience et résolument tournée vers l'avenir, la SCHL entend se positionner comme un acteur de référence du logement d'utilité publique, en renforçant son offre de logements durables, abordables et de qualité.

Cette évolution s'accompagne d'une professionnalisation accrue de tous ses domaines de compétence et s'exprime également par une augmentation significative des investissements consacrés au développement et à la transformation du parc immobilier.

# Sociétaires-locataires

Au 31.12.2025, la SCHL compte 8331 membres. Nous avons admis 229 nouveaux membres et pris acte de 130 départs (64 démissions et 66 décès), soit une progression de 99 membres (+1.20 %) par rapport à 2024. L'accès au sociétariat demeure limité aux seuls enfants de sociétaires ainsi qu'aux personnes se voyant attribuer un appartement de la coopérative.

## Évolution du nombre de sociétaires sur 5 ans

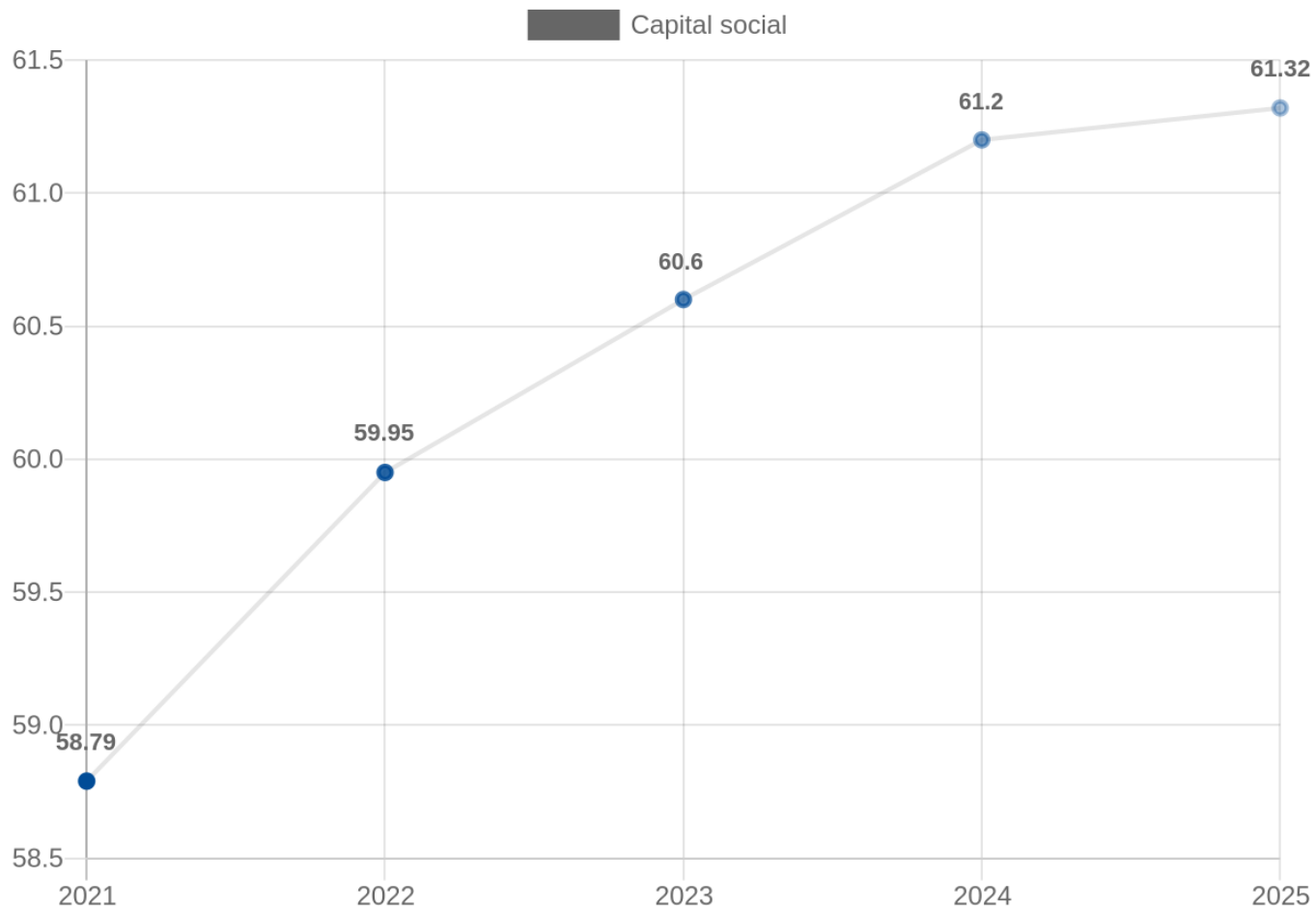




# Capital social

Le capital social de CHF 61'315'800 est en augmentation de CHF 126'600, soit +0.207 % par rapport à 2024. Il représente 10.67% du total du bilan.

## Évolution du capital social sur 5 ans



# Organes

| Année d'entrée | Conseil d'administration                                | Série |
|----------------|---------------------------------------------------------|-------|
| 1991           | Waelti Claude*, gestionnaire, président                 | 2027  |
| 2014           | Kalubi Mamba*, ingénieur civil, vice-président          | 2026  |
| 2018           | Willommet Serge*, secrétaire municipal, secrétaire      | 2027  |
| 2014           | Arietano Lara*, ingénieure                              | 2027  |
| 2019           | Grandjean Magali*, experte immobilière                  | 2028  |
| 2023           | Roubaty Quentin*, ingénieur civil                       | 2028  |
| 2011           | Benitez Santoli Vanessa, avocate                        | 2026  |
| 2010           | Cartier Julien, analyste criminel                       | 2028  |
| 2022           | Clément Serge, expert-comptable diplômé, retraité       | 2027  |
| 1995           | Fiaux Pidoux Murielle, codeuse interprète LPC           | 2027  |
| 2023           | Magalhaes Fatima Luzia, éducatrice de la petite enfance | 2028  |
| 2014           | Pichon Anuta, ingénieure en mécanique                   | 2026  |
| 2014           | Piolino Daniel, architecte EPFL/SIA                     | 2026  |
| 2024           | Rampazzo Jérôme, ingénieur                              | 2027  |

| Année d'entrée | Conseil d'administration                         | Série |
|----------------|--------------------------------------------------|-------|
| 1999           | Rizzetto Nicolas, fonctionnaire à l'État de Vaud | 2026  |

\* membres du Bureau du Conseil

| Représentante de la Ville de Lausanne |                  |  |
|---------------------------------------|------------------|--|
| 2021                                  | Faucherre Andrea |  |

| Commission de gestion |                                                        |      |
|-----------------------|--------------------------------------------------------|------|
| 2021                  | Perelyguine Nicolas, responsable service de prévention | 2026 |
| 2022                  | Seewer Marjorie, gérante d'immeubles                   | 2027 |
| 2023                  | Baccenetti Yago, consultant RH                         | 2028 |
| 2024                  | Gloor Maxime, avocat                                   | 2029 |
| 2025                  | Vilariño Villar Catalina, employée de commerce         | 2030 |

| Organe de révision |                    |      |
|--------------------|--------------------|------|
| 2024               | Ernst & Young S.A. | 2026 |

# Direction

## **Directeur immobilier**

Brülhart Daniel, architecte EPF

## **Directeur financier**

Vetsch Boris, expert comptable dipl. HES, management durable

# Parc immobilier

## Développer, transformer et gérer durablement

En 2025, la SCHL a poursuivi une stratégie immobilière active, articulée autour de la rénovation de son parc, du développement de nouveaux logements et de l'amélioration continue de la qualité de vie des habitant·e·s.

Dans un contexte marqué par la pénurie de logements et les enjeux énergétiques, la coopérative renforce ses investissements afin de garantir des logements durables, accessibles et adaptés aux besoins actuels.

### Le parc immobilier en 2025, en quelques chiffres :

- 2497 logements en exploitation
- 152 logements en construction
- Plusieurs projets en phase d'étude ou de planification
- Un programme d'investissement soutenu, orienté vers la transition énergétique et la qualité des logements

## Développer le parc



Construction en cours -

Minergie-P

Rue de la Borde 45-49 et  
rue des Crêtes 24-28,

Lausanne

### CRÊTES

105 logements et 860 m<sup>2</sup>  
de surfaces d'activités



Construction en cours -

Minergie-A-Eco

Ch. des Écoliers 7-9 A et  
B, Bussigny

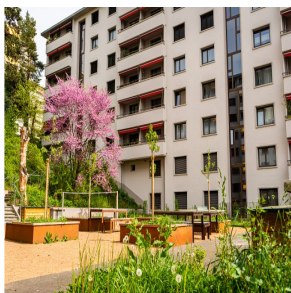
### BUSSIGNY III

47 logements et une salle  
communautaire



Construction projetée -  
Minergie-P  
Ch. de l'Église,  
Montpreveyres  
**MONTPREVEYRES**  
12 logements

## Transformer le parc



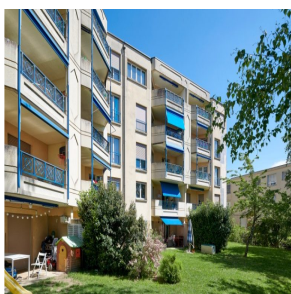
Rénovation complète en  
cours - Minergie-P  
Ch. du Boisy 16-18,  
22-24, 28-30 et Ch. de  
Pierrefleur 9B, 9C, 9D,  
Lausanne  
**BOISY**  
197 logements et une  
salle communautaire



Rénovation complète  
projetée  
Av. de Cour 54-68,  
Lausanne  
**COUR**  
64 logements

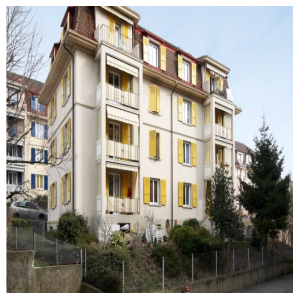


Rénovation énergétique  
projetée  
Ch. de Praz-Séchaud  
21-23, 32-34, 36 et  
38-40, Lausanne  
**PRAZ-SÉCHAUD**  
53 logements et une salle  
communautaire



Rénovation complète  
projetée  
Ch. des Eterpeys 9-19,  
Lausanne  
**GRANGETTE**  
52 logements

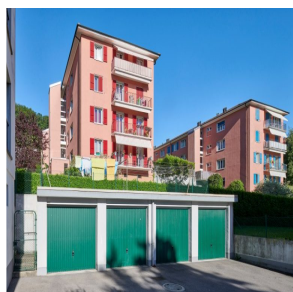




Rénovation complète  
projetée  
Ch. du Mont-Tendre 3, 5  
et 16, Lausanne

### **FLEURETTES**

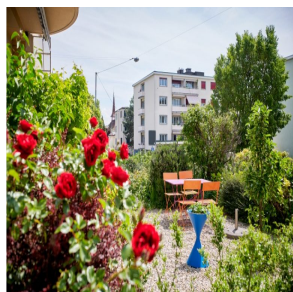
22 logements et une  
garderie



Rénovation énergétique  
projetée  
Ch. de la Forêt 10-12 et  
Rte du Pavement 65-67,  
Lausanne

### **BELLEVAUX**

44 logements



Rénovation complète  
projetée  
Ch. de Fontenay  
6-8-10-12-14, Lausanne

### **FONTENAY**

52 logements



Rénovation projetée des  
balcons  
Av. de la Harpe 33-35-37,  
Lausanne

### **OUCHY I**

71 logements

## **Aménagements extérieurs**

Les sites de Montolivet, Paleyres et de Pully-Alpes ont fait l'objet de travaux de réaménagements extérieurs cette année. Des séances d'information ont été organisées avec les locataires avant le démarrage des travaux en novembre. Les chantiers se sont terminés au printemps 2026.

Par ailleurs, une démarche participative a été entreprise avec les habitant·e·s du groupe Prélaz en octobre 2025 afin de mener une réflexion autour des aménagements extérieurs. Les travaux sont envisagés pour fin 2026.

Ces interventions contribuent à l'amélioration du cadre de vie, au respect de la biodiversité et à l'adaptation aux enjeux climatiques.

Cette année, les investissements réalisés en faveur de la biodiversité dans le cadre de la rénovation des aménagements extérieurs s'élèvent à CHF 572'000.



Aménagements extérieurs de Pully-Alpes, crédit photo: Yuri Sory



Aménagements extérieurs de Pully-Alpes, crédit photo: Yuri Sory



Aménagements extérieurs de Pully-Alpes, crédit photo: Yuri Sory



Aménagements extérieurs de Pully-Alpes, crédit photo: Yuri Sory



Aménagements extérieurs de Pully-Alpes, crédit photo: Yuri Sory



Aménagements extérieurs de Pully-Alpes, crédit photo: Yuri Sory

## Exploiter et entretenir

### Entretien du parc

L'entretien des immeubles demeure une priorité. Il garantit la pérennité du patrimoine et contribue au confort des locataires.

En 2025, les dépenses d'entretien se sont élevées à CHF 8.3 millions, dont CHF 2.1 millions pour la réfection des appartements.

La SCHL veille à maintenir un équilibre entre l'entretien courant et les interventions ciblées afin de préserver durablement la valeur de son parc.

L'entretien du parc permet aussi à l'occasion de sortir un immeuble du régime subventionné. C'est ce qui s'est produit cette année pour Valency. À la suite des travaux de rénovation achevés en 2023, les loyers du groupe ne sont plus contrôlés par le canton. Ce changement offre aux locataires une plus grande flexibilité puisqu'il leur est désormais possible de demeurer dans leur logement indépendamment de l'évolution de leur situation familiale ou de leurs revenus.

Pour rappel, l'assainissement de Valency a optimisé le confort des locataires à travers la modernisation complète de ses équipements, incluant le passage au chauffage à distance, l'installation de panneaux solaires, la rénovation des espaces communs, ainsi que la mise en conformité des normes de sécurité incendie.

## **Litiges**

Le nombre de litiges ayant pour objet la prolongation de baux résiliés a augmenté. Il s'élève à une demi-douzaine en 2025, certains en lien avec le système d'appartements de transit nécessaires aux rénovations. Cette évolution s'inscrit dans un contexte de forte tension sur le marché du logement et constitue une conséquence directe de la politique active de rénovation de la coopérative.

Les autres litiges trouvent leur source dans des problématiques d'ordres comportemental ou technique.

Si la progression des litiges est minime, ils n'en demandent pas moins un investissement en temps et en énergie significatif de la part de l'équipe de l'administration et des concierges. Nous déplorons de plus en plus fréquemment que des locataires ouvrent des procédures sans même nous approcher pour obtenir des explications que nous sommes toujours disposés à leur fournir. Le premier échange a ainsi lieu au tribunal. Nous regrettons cette évolution des comportements qui relève de la méconnaissance des valeurs de notre coopérative par certain·e·s sociétaires mal conseillé·e·s.

## **Rotation des locataires et sous-occupation**

Le taux de rotation s'élève à 6.65 % (162 mouvements), reflétant une stabilité globale du parc malgré les relogements liés aux projets en cours.

La question de la sous-occupation de certains appartements, subventionnés ou non, tend à émerger dans un contexte de pénurie de logements. Cette évolution interroge l'adéquation entre la composition des ménages et la taille des appartements, et appelle à une réflexion sur les pratiques à long terme.

# **Transition énergétique**

La consommation d'énergie poursuit sa baisse, avec une diminution de 1 % de l'indice de dépense de chaleur. Les émissions de CO<sub>2</sub> ont été réduites d'environ 37 tonnes (-1 %), grâce à la baisse de la consommation.

Ces résultats confirment la pertinence de la stratégie de transition énergétique engagée par la SCHL, notamment à travers le remplacement graduel des énergies fossiles et l'amélioration de la performance des bâtiments.

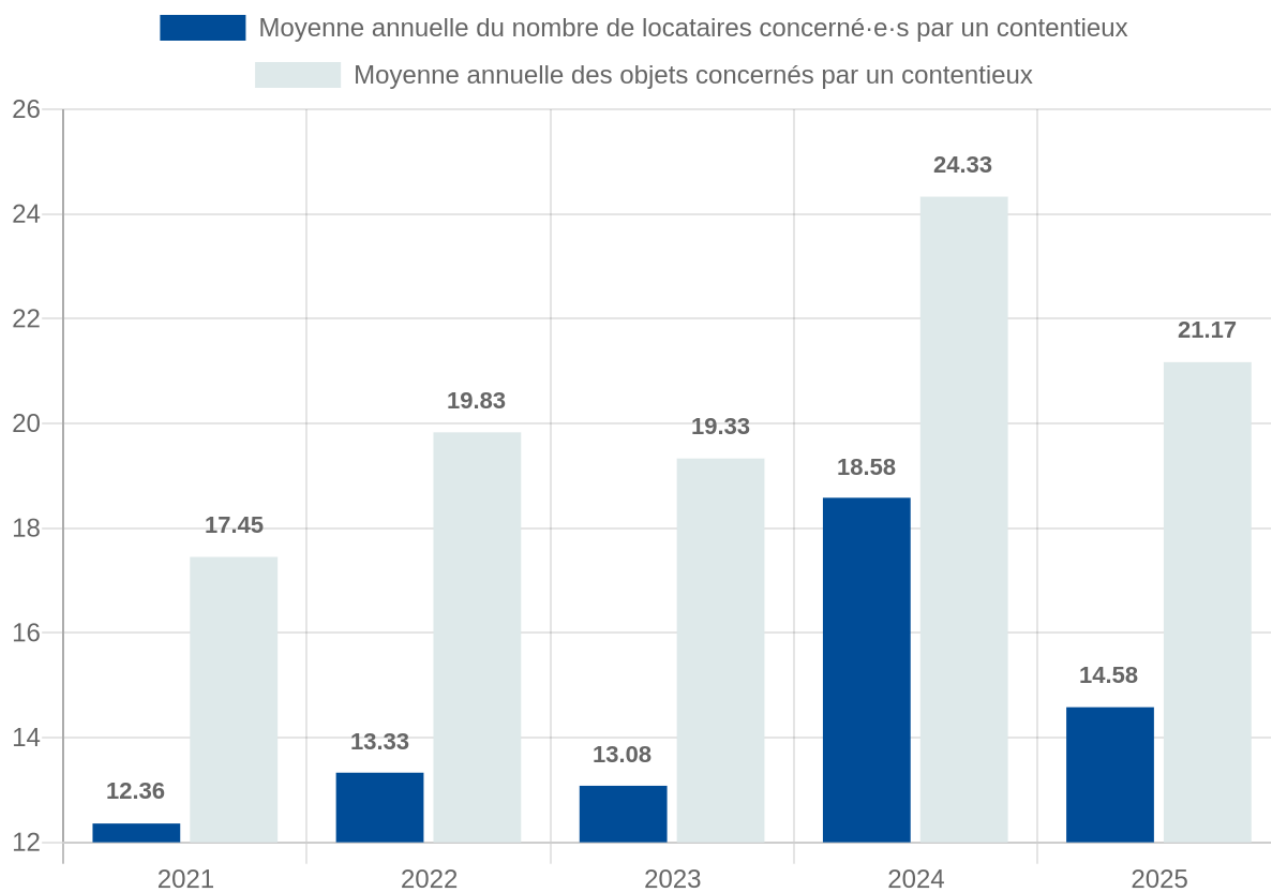
# **Loyers et équilibre économique**

Au cours de l'année, 121 baisses ont pu être accordées pour l'ensemble du parc. En parallèle, 174 hausses de loyers ont été notifiées aux locataires. Trois baux commerciaux ont en outre subi une augmentation.

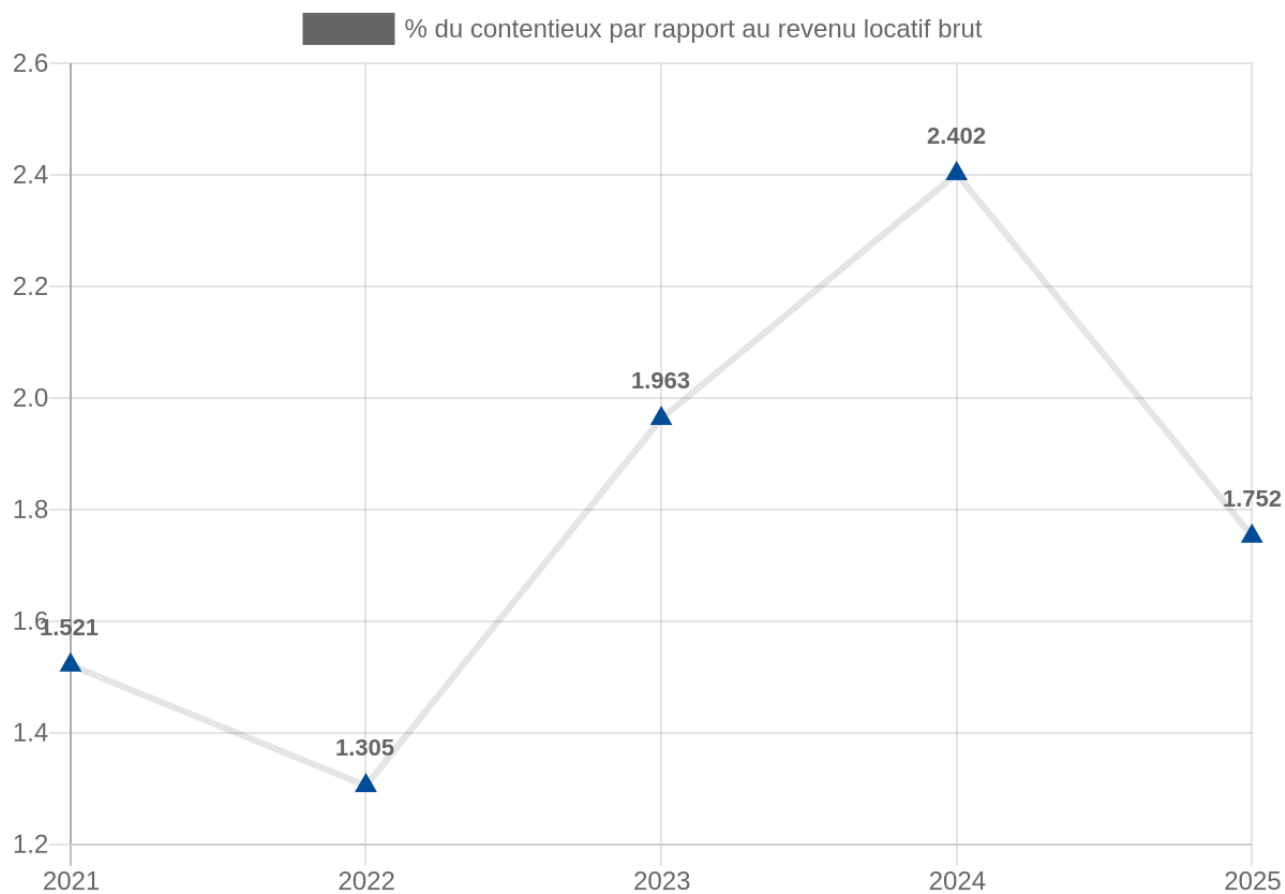
Les calculs des baux prennent en compte non seulement le taux hypothécaire et l'indice suisse des prix à la consommation, mais également et surtout les charges d'exploitation. Ces éléments pondèrent ou accentuent la variation. Une baisse significative du taux est parfois compensée par un accroissement important des charges, ou l'inverse.

La coopérative s'attache en tout temps à trouver un équilibre entre coûts, investissements et loyers abordables. Ces derniers sont scrupuleusement étudiés quatre fois par année selon les échéances contractuelles.

Les pertes sur loyers et sur débiteurs s'élèvent à CHF 13'240.70 pour 2025, en forte diminution par rapport à 2024 (Fr. 44'044.96). Ces montants sont essentiellement dus à des successions répudiées.



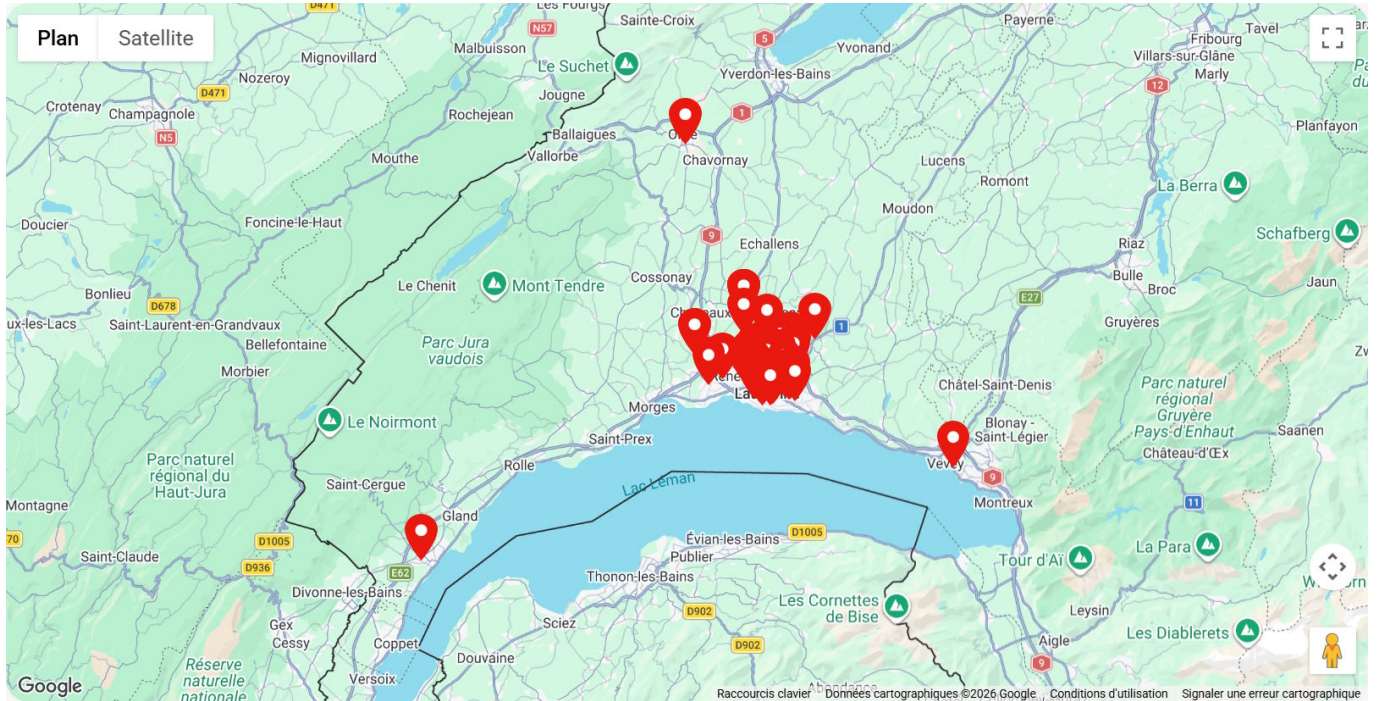
# Analyse de l'évolution du contentieux





# Immeubles

## Situation des immeubles



## Mission d'utilité publique

En 2025, la SCHL a poursuivi activement sa mission d'utilité publique en renforçant sa présence dans les projets de développement à l'échelle régionale.

## Soumission offres

Dans le cadre de la deuxième étape du développement des Plaines-du-Loup (PA2), la coopérative a obtenu l'attribution d'un lot (K3), représentant environ 55 logements, aux côtés de partenaires tels que la Fondation Pro Habitat Lausanne (FPHL) et Logement Social Romand SA (LSR). Cette attribution confirme la reconnaissance du savoir-faire de la SCHL dans la réalisation de projets complexes et son rôle actif dans la construction du logement d'utilité publique à Lausanne.

L'année a été consacrée à la phase administrative et à la mise en place des équipes de projet.

Par ailleurs, un nouveau mandat de représentation du maître d'ouvrage (RMO) a été confié à la SCHL dans le cadre du projet d'Écorces, jeune coopérative d'habitant·e·s.

# Mandats de gestion et représentation

La SCHL poursuit l'expansion de ses activités de gestion et de représentation du maître d'ouvrage pour le compte de partenaires partageant des objectifs similaires.

Avec 9 mandats actifs, la coopérative confirme sa capacité à piloter des projets immobiliers complexes, tout en garantissant un haut niveau d'exigence en matière de qualité, de coûts et de délais. Cette activité constitue un axe stratégique de développement, appelé à se renforcer dans les prochaines années.

## **C-Art-Ouche**

*Coopérative des Arts et des Ouches*

La SCHL a repris la gestion de la coopérative et a mis en location, entre janvier et février, l'immeuble situé dans le quartier des Plaines-du-Loup qui accueille 34 appartements et une école d'enseignement spécialisé.

## **COL**

*Société coopérative du Cercle ouvrier lausannois*

La SCHL agit en tant que représentant du maître d'ouvrage dans le cadre de la rénovation des façades de l'immeuble ainsi que de ses logements et bureaux.

## **FPHL**

*Fondation Pro Habitat Lausanne*

Le groupe Ouchy II, datant des années 40, a été identifié comme étant particulièrement énergivore. Les modalités de sa rénovation énergétique sont étudiées par la SCHL qui agit en tant que représentant du maître d'ouvrage.

La rénovation d'autres groupes est en cours de planification. Pour Tivoli, le projet est bien avancé puisque le dossier d'enquête a été déposé en fin d'année.

Au Pavement, le dialogue avec les habitant·e·s s'est poursuivi avec la mise sur pied d'ateliers visant à la co-construction d'une charte de bien-vivre ensemble. Cette démarche est menée en collaboration avec un médiateur professionnel et l'association de quartier.

## **JORDILS-MOULINS**

*Société coopérative Jordils-Moulins*

La SCHL a repris la gestion de la coopérative yverdonnoise dont l'immeuble construit en 1998 abrite 42 logements.



### *Logement Social Romand SA*

La SCHL pilote, en qualité de RMO, un projet d'envergure à Nyon. Celui-ci consiste à remplacer la barre d'immeuble originale par deux bâtiments totalisant 237 logements. La mise en location du premier bâtiment et de ses 120 logements a eu lieu au printemps. Le deuxième immeuble sera achevé fin 2027.

## Acquisition

La SCHL a poursuivi le développement de son parc par des acquisitions ciblées. Les immeubles suivants ont été intégrés cette année :

- **Avenue de la Prairie 23 à Vevey** : 34 logements
- **Chemin du Levant 133-135 à Lausanne** : 26 logements et 2 surfaces commerciales

Ces acquisitions permettent de renforcer la présence de la coopérative dans des secteurs stratégiques et de consolider son parc immobilier, sans recours aux droits de superficie.



Av. de la Prairie 23 à Vevey



Ch. du Levant 133-135 à Lausanne

## Réseau et visibilité

La SCHL renforce également son positionnement à travers une présence active dans les réseaux professionnels et les instances du logement d'utilité publique.

Elle a notamment participé à des visites et échanges organisés par la Société Coopérative d'Habitation Genève (SCHG) ainsi qu'à des ateliers stratégiques avec des partenaires institutionnels.

L'adhésion de la coopérative à Logement Suisse marque sa volonté d'accroître son engagement dans les enjeux politiques et sectoriels liés au logement. La SCHL conserve en parallèle sa confiance et son soutien à l'ARMOUP.

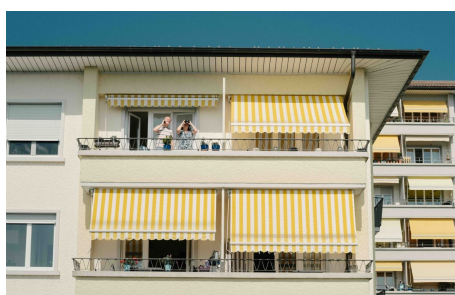
Par ailleurs, la SCHL a contribué à la diffusion des bonnes pratiques en matière de rénovation, par exemple

à travers une présentation lors de la conférence « Rénover plus, rénover mieux », mise sur pied par le Centre de compétences pour la durabilité dans la construction.

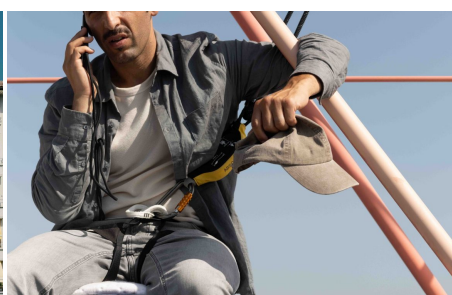
Enfin, outre divers articles parus dans la presse régionale et spécialisée, notamment autour de la rénovation de Boisy, un reportage dans le *New York Times* a permis de faire rayonner le modèle et l'expertise de la coopérative outre-Atlantique.

### **Vidéo réalisée à l'occasion de la publication de l'article du *New York Times***

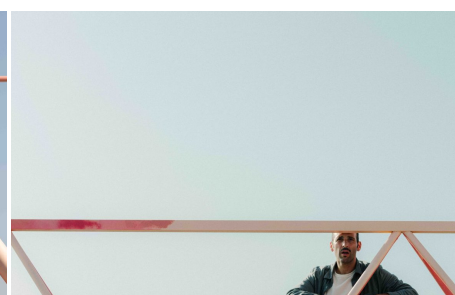
Le chantier de Boisy a servi de décor au court-métrage *Papa Perché* réalisé par Basile Vuillemin. L'équipe de tournage a tiré parti de la présence d'une grue sur le site pour filmer les scènes clés de la production dans lesquelles le personnage principal, un père séparé, se retransche à son sommet dans l'espoir d'obtenir la garde de son enfant.



Crédit Pierre Daendliker



Crédit Pierre Daendliker



Crédit Pierre Daendliker

---

# Vivre-ensemble

## Vie de quartier

Tout au long de l'année, la SCHL a encouragé et accompagné de nombreuses initiatives favorisant le bien-habiter et les liens entre locataires. Qu'il s'agisse de célébrations, de mouvements collectifs ou d'actions locales, les projets soutenus et moments de rencontre proposés contribuent à renforcer la convivialité, la solidarité et le sentiment d'appartenance au sein des immeubles.

Les groupes de Chavannes et de Vennes ont fêté cette année leurs 50 ans d'existence. Ces anniversaires ont rassemblé locataires, de longue date ou plus récemment arrivé·e·s, et membres du personnel de la SCHL autour d'instantanés de partage. L'histoire des lieux a ainsi été valorisée et les échanges favorisés.

À Vennes, en septembre, on s'est réuni autour d'un apéritif dînatoire au pied de l'immeuble. Un classeur de photos d'archive mis à disposition pour l'occasion a permis aux locataires de se plonger dans les souvenirs.

Un mois plus tard, Chavannes a été célébré en grande pompe autour d'une raclette servie dans le garage souterrain réaménagé pour l'événement, températures fraîches obligeant. Un duo composé de sociétaires provenant d'autres groupes a offert une animation musicale pendant l'apéritif et le repas. En parallèle, les locataires ont participé à la réalisation d'une mosaïque qui trône désormais dans l'entrée de l'immeuble.

Au cours de l'année, le groupe de Boisy – dont la rénovation du troisième locatif touche à sa fin – a poursuivi le développement de sa dynamique collective. La salle communautaire nouvellement créée accueillait, en août, l'assemblée constitutive de l'association Immeubles solidaires. Cette création est l'aboutissement de l'accompagnement de Pro Senectute Vaud que la SCHL avait mandaté dès 2023 pour favoriser une vie de quartier conviviale. Un groupe d'habitant·e·s s'est formé afin de reprendre et faire perdurer les initiatives mises en place par la fondation.

Du côté d'en Cojonnex, les membres de l'association de quartier fondée en 2024 ont noué le dialogue avec l'équipe de l'administration. Les liens établis ont permis d'échanger autour de thèmes tels que l'entretien des aménagements extérieurs et les possibilités de recyclage au sein des immeubles. La dynamique créée doublée de l'esprit constructif de l'association offre un cadre favorable à l'émergence d'actions propices à améliorer la vie de quartier.

Des initiatives plus ciblées viennent compléter la contribution de la coopérative aux associations de quartier. À Ouchy II, l'association AYNI a aménagé un hôtel à insectes au pied de l'immeuble. La coopérative a encouragé cette démarche en finançant un panneau informatif expliquant le projet et remerciant les personnes et institutions ayant permis son installation. L'action menée par l'association AYNI concourt à favoriser la biodiversité, dans la droite ligne des valeurs de la coopérative.

Enfin, la SCHL a apporté son soutien à la Fête des voisin·e·s, le traditionnel événement qui se tient en mai, dans quatorze groupes d'immeubles, à travers la prise en charge des boissons servies. Ces moments à la fois simples et précieux encouragent les échanges et renforcent la solidarité entre locataires.

Ensemble, ces différentes initiatives témoignent de la volonté constante de la SCHL de promouvoir des cadres de vie chaleureux et porteurs de liens sociaux.



**6 associations de  
voisin·e·s dans les  
groupes d'immeubles**



**14 apéros financés à  
l'occasion de la fête des  
voisin·e·s**



**2 jubilés d'immeubles  
célébrés**



50 ans de Chavannes



Jubilé de Vennes



L'hôtel à insectes de  
l'association AYNi à Ouchy

## Inclusion

Les équipes de la SCHL ont participé à une formation de sensibilisation au handicap, axée sur la cécité et la mobilité réduite. Cette démarche visait à offrir une meilleure compréhension des réalités vécues par les personnes en situation de handicap et à permettre aux collaboratrices et collaborateurs de mieux intégrer les enjeux d'accessibilité dans les projets et la gestion du parc immobilier.

L'atelier, animé par des experts pour certains eux-mêmes en situation de handicap, a alterné apports théoriques et partie pratique.

Les participant·e·s ont notamment été amené·e·s à se déplacer en fauteuil roulant dans l'espace bâti et à évoluer dans la rue avec les yeux bandés et équipés d'une canne blanche. Ces mises en situation leur ont permis de mieux appréhender les obstacles rencontrés au quotidien dans l'environnement urbain.

Cette formation s'inscrit dans une volonté plus large de la SCHL de promouvoir des zones de vie accessibles à toutes et tous, en cohérence avec ses engagements en faveur de l'inclusion et du bien-habiter.



La formation dispensée par id-Geo, bureau en accessibilité universelle basé à Lausanne, a débuté avec une partie théorique.



Les participant-e-s ont ensuite sillonné le quartier en binôme et fait l'expérience de déplacements en chaise roulante...





... et les yeux bandés, accompagné·e·s d'un·e collègue et aidé·e·s d'une canne blanche.





---

# Environnement

## Réemploi

Une quinzaine de collaboratrices et collaborateurs ont participé à une formation sur le réemploi avec l'association genevoise Materium, active au niveau de la circularité dans la construction en Suisse romande. Le réemploi vise à conserver l'énergie grise contenue dans les matériaux existants, en évitant leur démolition et élimination systématique. Pavés, encadrements de fenêtres, lavabos et appareils électroménagers peuvent typiquement entamer une seconde vie, réintégrés dans les projets ou revalorisés dans d'autres constructions. Chaque élément réemployé permet ainsi de réduire les émissions de CO<sub>2</sub> et d'inscrire l'activité immobilière dans une logique plus durable.

Les collaboratrices et collaborateurs de la gérance ont été sensibilisé·e·s aux composants pouvant être réemployés, ainsi qu'aux limites techniques et économiques de la démarche. À l'issue d'une première partie théorique, les participant·e·s ont eu l'opportunité de passer à la pratique en démontant le carrelage mural d'un appartement du groupe Grangette dont la rénovation est planifiée.

Précurseure en matière de réemploi, la SCHL s'engage dans cette démarche exigeante qui implique de former ses équipes et de questionner les pratiques établies. Cette évolution permet de valoriser les ressources existantes et de réduire l'empreinte environnementale des chantiers, sans jamais compromettre le confort et la qualité de vie des habitant·e·s.

## Bornes électriques

Depuis cinq ans, la SCHL met activement à disposition des bornes de recharge pour véhicules électriques dans ses immeubles. En 2025, EVpass – qui gérait les bornes jusque là – a été racheté, entraînant une réorganisation rapide du côté de la coopérative afin d'assurer la continuité du service. La gestion des bornes a été confiée à Climkit, déjà partenaire pour les regroupements de consommation propre (RCP), dispositif permettant aux habitant·e·s de partager et d'optimiser l'énergie produite par les panneaux photovoltaïques de leur immeuble. Cette transition a mobilisé les équipes et conduit à une adaptation de la facturation. Si le changement a occasionné quelques dysfonctionnements à l'heure de la migration, le système est désormais stabilisé au bénéfice des locataires.

# Energie verte

La coopérative poursuit la pose de panneaux photovoltaïques sur ses immeubles. Cette année, deux groupes supplémentaires, soit Epalinges et Cheseaux, en ont été équipés.

## Puissance produite sur l'ensemble de l'année



**1100 000 kWh (y.c. sites hors RCP)**

**790 000 kWh (uniquement RCP)**

**515 000 kWh (part autoconsommée,  
soit 65%)**

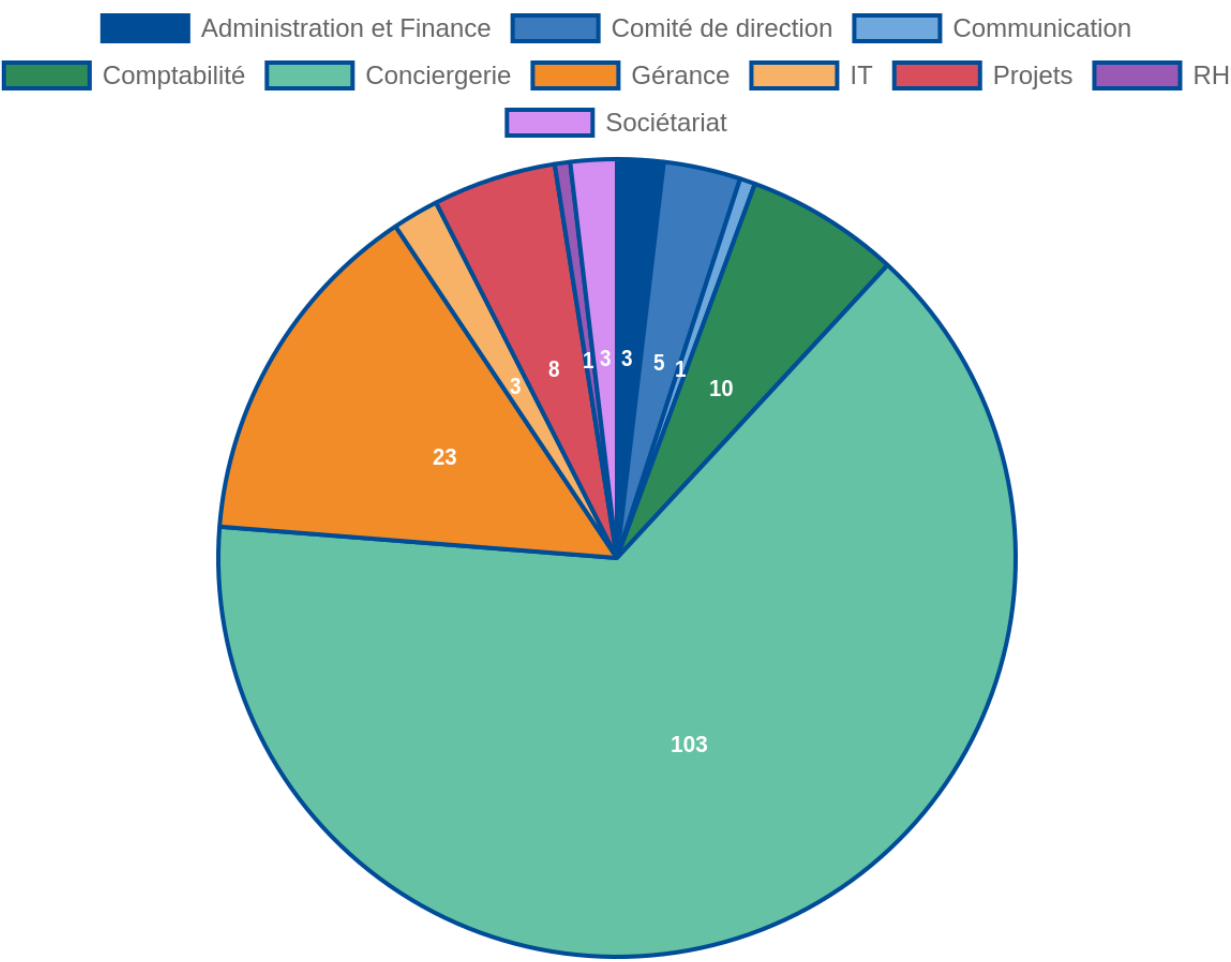
# Organisation

## Ressources humaines

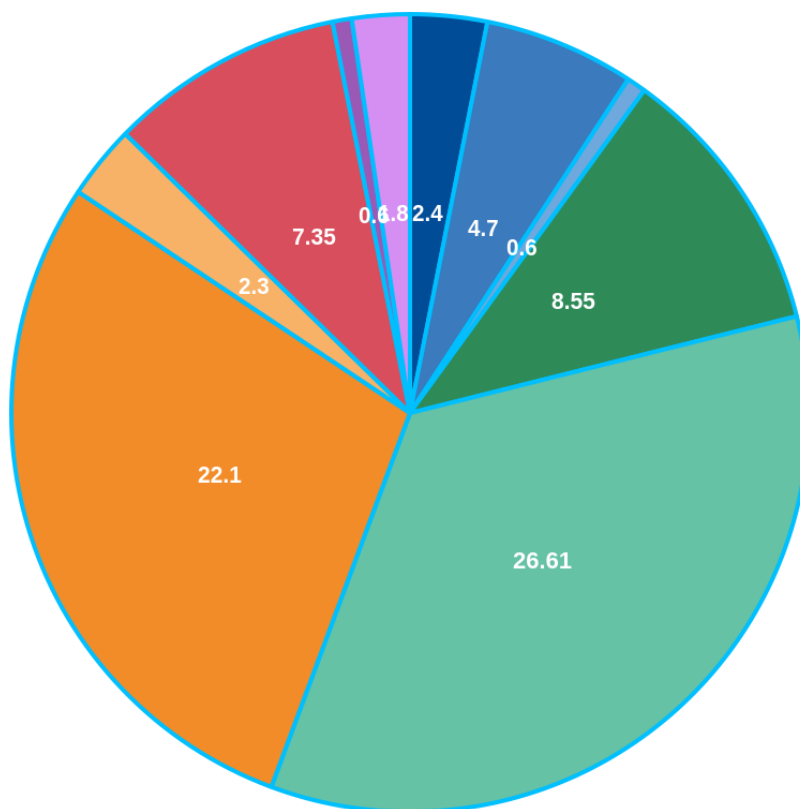
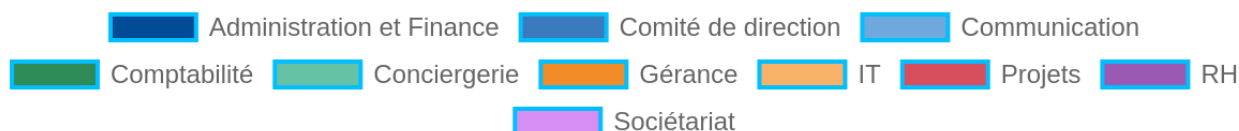
### Nombre de collaborateurs

L'effectif au 31.12.2025 s'élève à 160 collaboratrices et collaborateurs, personnel administratif et concierges confondus. Cela représente 77.01 emplois à temps complet à fin 2025.

### Répartition des équipes selon secteurs



Nombre de personnes - total : 160



Emplois à temps complet – total : 77,01

## Recrutement et nouvelles fonctions

Au cours de l'année, la coopérative a recruté 33 collaboratrices et collaborateurs au sein de ses équipes, dont 15 uniquement pour la conciergerie. Parmi l'ensemble des postes pourvus à l'administration, cinq sont nouvellement créés et à durée indéterminée. Ils sont dévolus à soutenir les axes stratégiques de la politique de la SCHL à travers des compétences clés en lien avec les rénovations et le développement immobilier, la digitalisation des processus internes et des services ainsi que la communication interne et externe.

## Formation

En 2025, la SCHL a finalisé son cycle de formations de la gestion du changement afin d'accompagner l'évolution de son organisation vers davantage d'autonomie, de responsabilité partagée et de management participatif.

Ces formations ont renforcé les compétences managériales et collaboratives, amélioré la qualité des échanges et structuré les pratiques de délégation, de conduite de séances et de transmission des savoirs.

Elles ont contribué à soutenir la transformation culturelle de la coopérative et à aligner les pratiques internes avec sa vision et ses objectifs stratégiques.

## Jours cumulés de formation



## Organisation

La structuration de la gérance selon une organisation à 360°, c'est-à-dire en équipes pluridisciplinaires mêlant location et technique, est désormais bien implantée. La collaboration et la communication se trouvent améliorées grâce à cette configuration.

## Digitalisation et outils

La transformation digitale entreprise par la SCHL s'inscrit pleinement dans sa politique de développement et accompagne sa montée en puissance. En 2025, un audit digital a permis d'identifier les axes d'amélioration ainsi que les besoins de renforcement des compétences internes. Un coordinateur IT a été engagé et une collaboratrice se dédie désormais à faire évoluer le logiciel de gestion (ERP) pour fluidifier les processus et à mieux répondre tant aux demandes des sociétaires-locataires que des équipes.

La coopérative a poursuivi la modernisation de ses outils de gouvernance et de pilotage financier, avec le déploiement de nouveaux modules destinés au suivi des chantiers et des hypothèques dans son ERP. L'introduction d'un système intégrant la reconnaissance automatique des factures permet en outre d'accélérer les processus administratifs tout en réduisant les tâches répétitives.

Sur le plan des ressources humaines, un nouveau SIRH (système d'information des ressources humaines) a été déployé. Cet outil centralise les informations et les documents légaux du personnel et assure leur mise à jour continue. Il automatise également certains processus, notamment ceux liés aux absences et aux congés, limitant ainsi les tâches manuelles et les délais de traitement. Enfin, en facilitant la définition et le suivi des objectifs des collaboratrices et collaborateurs, le SIRH contribue à donner un cap clair dans la mise en œuvre de la politique de développement et à préciser le rôle de chacun·e dans la dynamique. Il constitue à ce titre un levier précieux pour aligner l'organisation interne avec les ambitions stratégiques de la coopérative.

À l'interne, le lancement d'un site intranet et l'instauration d'outils collaboratifs associés offrent un



environnement de travail plus agile en maximisant le partage d'informations et la coordination entre les équipes. Cette évolution soutient le développement de la coopérative.

Les locataires ne sont pas en reste puisque de nouveaux services ont été déployés afin de simplifier les démarches et d'optimiser l'accès à l'information. Les décomptes de chauffage sont désormais disponibles directement dans l'espace personnel et les circulaires de la gérance transitent de plus en plus souvent via la plateforme en ligne.

À travers ces évolutions, la SCHL conjugue dynamisme, efficience et qualité de service tout en veillant à ce que la technologie demeure au service de l'humain.

## Contact – impressum

### **SCHL**

Rte des Plaines-du-Loup 32  
Case postale 231  
1000 Lausanne 18

### **Crédits photos**

Portrait de Claude Waelti et images des immeubles (sauf indication contraire) : Rémy Gindroz

Chantier Bussigny III : ADV Constructions/Créacom

Image de synthèse Montpreveyres: SHIFT

Image de synthèse Praz-Séchaud : Nightnurse images AG

---

# Ouchy I

Le projet prévoit la rénovation des balcons et l'installation de panneaux photovoltaïques en toiture. La procédure administrative est désormais achevée et les travaux débuteront au premier trimestre 2026.

Cette intervention ciblée permet de prolonger la durée de vie des éléments constructifs tout en renforçant la production d'énergie renouvelable du site.

---

# Fontenay

Des études préliminaires sont en cours pour la rénovation complète du groupe de Fontenay, développée en collaboration avec le bureau DOM architectes. Le projet prévoit un chantier entre janvier 2028 et le printemps 2030. Afin de permettre la réalisation des travaux, un relogement temporaire des locataires est envisagé.

Ce projet s'inscrit dans une planification à long terme du renouvellement du parc.

# Bellevaux

La demande de permis de construire a été déposée en décembre pour ce chantier dont le démarrage est prévu pour l'hiver 2026. Une séance d'information sera organisée pour les locataires qui seront maintenus dans leur logement durant les travaux.

Érigé en 1947, le groupe de Bellevaux verra sa performance énergétique et le confort de ses habitant·e·s optimisé grâce à ce projet de rénovation. Des travaux seront notamment menés sur les façades ainsi que l'isolation et des panneaux photovoltaïques seront installés. Les cuisines et ventilations de salles de bains seront remises à neuf tandis que les balcons seront agrandis.

Une attention particulière sera portée aux aménagements extérieurs qui seront entièrement repensés afin de favoriser la biodiversité et permettre une adaptation au contexte de réchauffement climatique. Des plantations indigènes, des prairies fleuries et des surfaces plus perméables remplaceront certains revêtements minéraux. De nouvelles places pour vélos seront créées et l'aire de jeux sera réinventée. La qualité des espaces partagés sera ainsi grandement améliorée.

Le démarrage des travaux est prévu pour l'hiver 2026, sous réserve de l'avancement des procédures administratives.



Signature de la mise à l'enquête avec, de gauche à droite, Daniel Brülhart, directeur immobilier, Gaëlle Jenni, architecte de Dettling Péléraux Architectes, et Paul Lechevallier, chef de projet SCHL



Image de synthèse (crédit Dettling Péléraux Architectes)

# Fleurettes

Érigés à la fin des années 1920 et rénovés une première fois en 1979, les trois immeubles de Fleurettes feront l'objet d'une rénovation complète visant à améliorer le confort des appartements tout en préservant le caractère architectural de l'ensemble. Les travaux prévus entre 2027 et 2028 comprendront notamment l'isolation intérieure des bâtiments ainsi que la rénovation des 22 logements et vraisemblablement l'agrandissement de la garderie. Afin de laisser la place au chantier, un relogement temporaire des locataires sera organisé en deux étapes.

La demande de permis de construire pour la première phase a été déposée en septembre.

Ce projet met en lumière l'attention portée à la préservation du patrimoine et l'attachement à améliorer significativement le confort des logements.



Signature de la mise à l'enquête de Fleurettes avec, de gauche à droite, Maluc Monin de Squalli architectes, Thierry Bandelier, chef de projet SCHL, Ali Squalli de Squalli architectes et Daniel Brühlhart, directeur immobilier de la SCHL



Signature de la mise à l'enquête de Fleurettes avec, de gauche à droite, Daniel Brühlhart, directeur immobilier, Thierry Bandelier, chef de projet SCHL, ainsi qu'Ali Squalli, architecte du bureau Squalli architectes

---

# Grangette

Le groupe de Grangette, composé de deux immeubles construits en 1987 et proposant des logements subventionnés, fera l'objet d'une rénovation complète afin d'améliorer le confort des habitant·e·s et la performance énergétique des bâtiments.

Les travaux porteront notamment sur l'isolation de l'enveloppe, la rénovation des façades et de la toiture ainsi que sur le remplacement du système de chauffage. Les cuisines, les salles d'eau et les parties communes seront également modernisées.

Afin de réaliser ce projet, les locataires seront temporairement relogé·e·s.

Le démarrage du chantier est prévu pour l'été 2026, sous réserve de l'obtention du permis de construire.



Séance d'information aux locataires de Grangette



# Praz-Séchaud

Le groupe de Praz-Séchaud, composé de quatre immeubles construits dans les années 1990, fera l'objet d'une rénovation visant à améliorer la performance énergétique des bâtiments et la qualité de vie des habitant·e·s. Les travaux porteront notamment sur l'assainissement des façades, le remplacement des fenêtres et la rénovation des toitures.

Ces immeubles affichent avant travaux l'une des pires performances énergétiques de l'ensemble de nos bâtiments. La suppression des vérandas, alliée aux mesures d'assainissement, permettra d'atteindre des objectifs très satisfaisants.

Le système de chauffage au gaz sera substitué par une solution géothermique avec pompe à chaleur sol-eau. Les cages d'escaliers et les zones de circulation seront mises en conformité et certains logements bénéficieront d'un rafraîchissement ciblé. Les aménagements extérieurs seront également revus afin d'améliorer les espaces de rencontre et les aires de jeux.

Les locataires seront maintenus dans leur appartement durant les travaux. Les premières interventions préparatoires sont prévues dès février 2026.

La présence des locataires sur le site durant le chantier constitue un enjeu organisationnel de taille, nécessitant une planification fine et une communication soutenue.



Projet de façade après rénovation



Divers matériaux et couleurs proposés



Séance de la commission de construction

---

# Cour

Les trois immeubles centenaires du groupe Cour, qui totalisent 64 appartements, feront l'objet d'une rénovation complète visant à améliorer leur performance énergétique et le confort des logements. Les bâtiments étant classés en note 2 au recensement architectural du canton, il s'agira aussi de préserver ce patrimoine.

Afin de procéder aux travaux, un relogement temporaire des locataires est planifié en trois étapes. Une séance d'information a été organisée en mai 2025 et des entretiens individuels ont permis de proposer un appartement de transit adapté à chacun des ménages concernés.

L'enquête publique s'est tenue en automne. Le démarrage du chantier est prévu en 2026 pour les deux premiers bâtiments, tandis que la rénovation du troisième débutera au printemps 2027.

Ce projet illustre les enjeux spécifiques liés à la rénovation de bâtiments protégés, nécessitant un équilibre entre préservation patrimoniale et amélioration énergétique.



Signature de la mise à l'enquête du groupe Cour avec Daniel Brülhart, directeur immobilier, entouré de Thierry Bandelier (à gauche), chef de projet SCHL, ainsi que de l'architecte Daniel Grosso de CCHE (à droite).

# Boisy

Le chantier du groupe de Boisy s'est poursuivi avec la rénovation de la troisième et dernière barre d'immeuble et ses 66 logements. L'entrée des locataires est prévue pour l'été 2026.

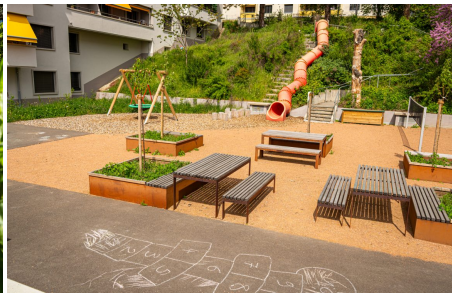
Les travaux réalisés permettent la modernisation des installations techniques, l'amélioration de l'isolation thermique ainsi qu'une meilleure l'accessibilité. Le projet intègre un nouveau cheminement intérieur reliant les artères de Boisy et de Pierrefleur et facilitant les déplacements des locataires à mobilité réduite au sein du quartier.

La rénovation a également donné lieu à la création d'une salle communautaire ainsi que l'implantation de bacs potagers et de mobilier urbain à l'extérieur. Ces éléments sont destinés à offrir aux habitant·e·s des zones de rencontre et de convivialité.

Ce projet illustre parfaitement la volonté de la SCHL de mener des rénovations lourdes tout en renforçant la qualité des espaces collectifs qui ont un réel impact sociétal.



La façade rénovée de la deuxième barre d'immeuble



Les nouveaux aménagements extérieurs



La nouvelle place de jeux et la façade de la première barre d'immeuble rénovée

---

# Montpreveyres

À Montpreveyres, aux abords des Bois du Jorat, il est prévu de réaliser deux petits immeubles de trois niveaux, intégrés au tissu villageois. Ce groupe sera composé de douze appartements lumineux, du 2 au 4 pièces, largement ouverts sur la nature environnante.

Les façades biosourcées en paille offriront un habitat sain et performant grâce à une régulation naturelle de l'humidité, tout en contribuant à réduire l'empreinte carbone du bâtiment.

Le permis de construire, délivré à l'automne, a fait l'objet d'un recours. La procédure est en cours et le démarrage des travaux est conditionné à son issue.

# Crêtes

L'année a principalement été consacrée aux travaux préparatoires et aux démolitions avant que le bétonnage des premières dalles n'intervienne. Les matériaux ont été sélectionnés par la Commission de construction en novembre et la mise en place de la structure en bois aura lieu dès la fin du premier trimestre 2026.

Les douze mètres d'excavation réalisés au cœur d'un quartier très dense témoignent de l'envergure du défi technique et annoncent la concrétisation d'un groupe d'immeubles de grande ampleur. Celui-ci comprendra 105 logements, une salle commune ainsi que des surfaces d'activités. L'ensemble intégrera également des toitures végétalisées, des panneaux solaires et des bacs de jardinage, contribuant à la qualité environnementale et sociale du projet.

Ce chantier marque une étape majeure dans le développement du parc de la coopérative et mobilise des compétences techniques importantes dans un contexte urbain exigeant.



Séance de la Commission de construction



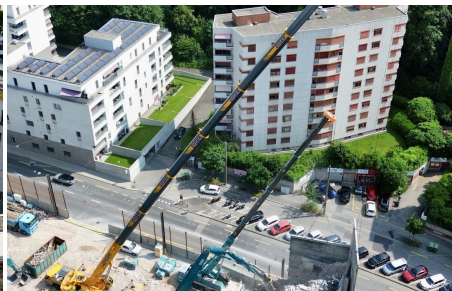
Choix des matériaux à la séance de la Commission de construction



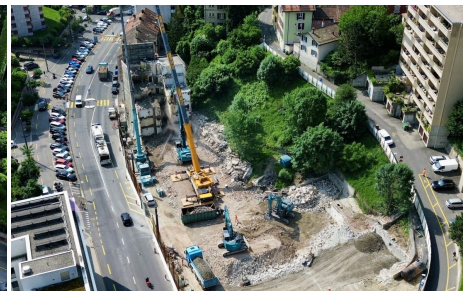
La parcelle de Crêtes en avril 2025



Chantier de Crêtes en mai



Chantier de Crêtes en juin



Chantier de Crêtes en juin



# Bussigny III

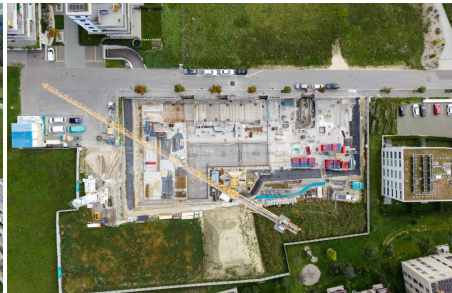
Le chantier a été initié en avril avec les travaux de terrassement. Le sous-sol, qui accueillera notamment le parking et les locaux techniques, est finalisé et a laissé la place à l'édification des cages d'escaliers en béton armé qui se poursuivra au cours du premier semestre 2026. Cette étape achevée, la réalisation de la structure en bois et des façades préfabriquées pourra avoir lieu.

Le projet comprend deux immeubles reliés par un sous-sol commun et disposés en « L » autour d'un jardin arborisé. Il offrira 47 logements, majoritairement traversants, ainsi qu'un espace communautaire favorisant la convivialité. La livraison des bâtiments est prévue pour fin 2027.

Le projet certifié Minergie A-ECO s'inscrit dans une approche visant à concilier densification maîtrisée, bien-habiter et haute performance énergétique.



Crédit photo ADV  
Constructions/Créacom



Crédit photo ADV  
Constructions/Créacom



Crédit photo ADV  
Constructions/Créacom



Crédit photo ADV  
Constructions/Créacom



Crédit photo ADV  
Constructions/Créacom



Crédit photo ADV  
Constructions/Créacom